

# LA CRAU

*une ville à la campagne*

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

**DÉCEMBRE 2021**



# NOËL A LA CRAU

*Le plein de cadeaux !*

Retrouvez le Guide  
de Noël à La Crau  
en pages intérieures  
...

# SOMMAIRE



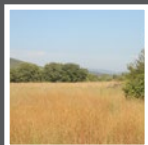
## INFOS LOCALES

Pages 4-5



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 6



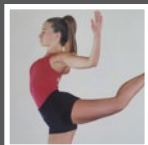
## AGRICULTURE

Page 7



## SOCIAL

Page 8



## SPORT

Page 9



## VIE ASSOCIATIVE

Pages 10-11



## ENVIRONNEMENT

Page 12



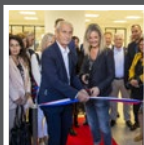
## INFOS DU JIS

Page 13



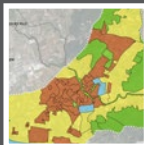
## NOËL A LA CRAU

Le Guide détachable  
Pages 14-15



## TPM VOUS INFORME

Page 16



## TPM Infos Révision PLU

Pages 17-20



## RETOUR EN IMAGES

Page 21



## AGENDA DU MOIS

Pages 23-25



## LA CRAU AUTREFOIS

Page 27





Les fêtes de fin d'année sont déjà là, accompagnées de leur légèreté et de leur magie caractéristiques qui nous font du bien.

Après une édition 2020 quasi blanche à La Crau et ailleurs en raison de la crise sanitaire, la joie est grande de pouvoir retrouver un programme d'animations riche et varié, qui fera le bonheur de nos bambins insouciantes, mais aussi de leur famille.

Sans oublier de mentionner nos concours de crèches provençales, d'illuminations et de décorations. La période du 18 au 24 décembre constituera notre temps fort, au cours duquel se succéderont Marché de Noël, feu d'artifice, série de spectacles, et bien évidemment la traditionnelle arrivée du Père Noël ! Conservez-bien votre programme inséré en pages intérieures.

Et pour la nouvelle année, je vous donne déjà rendez-vous à l'occasion de notre habituelle cérémonie de présentation des vœux aux Crauroises et aux Craurois,

qui fera son retour dimanche 9 janvier à 11h, au sein de l'espace Maurric. C'est un moment de convivialité, d'échanges, et de rencontres, auquel mon équipe et moi-même tenons tout particulièrement.

Plus qu'à l'accoutumée, dans cette période, pour vos achats, rendez-vous chez nos commerçants de proximité. Pensez local ! Pensez craurois !

Profitez des vôtres.  
Joyeuses fêtes à toutes, et à tous.

**Christian SIMON**

Maire de La Crau  
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée  
Président du Centre De Gestion  
de la Fonction Publique Territoriale du Var

### Audrey WIERRE

#### Un premier roman finaliste d'un concours d'écriture

« Et si c'était pour Noël ? », tel est le titre, tout à fait de circonstance en ce mois de décembre, du premier roman de la crauroise Audrey WIERRE.

Audrey est passionnée d'art en général, et d'écriture en particulier, depuis son plus jeune âge. Toute petite, elle écrivait déjà des poèmes, des histoires courtes et rêvait d'être professeur de piano. Après des études littéraires, elle travaille finalement dans le domaine bancaire jusqu'à une période de véritable remise en question : elle décide alors, sur les conseils d'une amie, de revenir à sa passion première et se lance le pari un peu fou d'écrire un roman. Pour aller jusqu'au bout de sa démarche, en octobre 2020 elle participe à un concours d'écriture organisé par la plateforme littéraire Fyctia et, à sa grande surprise, accède au rang de finaliste. Le changement auquel elle aspirait devient réel : grâce à ce très beau résultat, Audrey a pu bénéficier d'une large diffusion de son ouvrage sur les plateformes numériques sous forme d'e-book et d'un accompagnement pour sa publication en version papier. Et cette publication est désormais effective, puisque le livre est paru depuis le mois d'octobre dernier.

« Et si c'était pour Noël ? » est une romance contemporaine et pétillante qui nous plonge dans la magie des fêtes de fin d'année. Nous y retrouvons Clémentine, une jeune professeure de danse qui doit organiser le grand Gala de Noël de Strasbourg et monter le célèbre ballet « Casse-Noisette ». Alors qu'elle n'a que peu confiance en elle, cette expérience unique lui permettra de montrer de quoi elle est capable et de faire des rencontres qui vont véritablement faire basculer sa vie...

Tout comme son héroïne, la vie d'Audrey a également basculé. Alors qu'elle travaille déjà à l'écriture de son deuxième roman, elle accueille avec un immense plaisir les excellents retours à la fois des lecteurs, mais aussi des influenceurs littéraires sur les réseaux sociaux. Elle prolonge par ailleurs l'expérience de la sortie de son premier ouvrage, en créant une Box de Noël dédiée comprenant des créations sur le thème de Noël et sur celui de Casse-Noisette (bougie-bijou, décorations, carte à gratter personnalisée, sablés) et bien évidemment le livre « Et si c'était Noël ? ». Enfin, il lui tient tout particulièrement à cœur de partager tout le positif et tout le bonheur que lui procure cette belle expérience en offrant plusieurs de ses livres, dans le cadre du dispositif des Boîtes de Noël pour les plus



démunis. De même, elle a remis tout dernièrement un exemplaire à la Bibliothèque Jean d'Ormesson de La Crau, afin de permettre aux Crauroises et aux Craurois d'accéder facilement à son ouvrage.

#### A NOTER

Le roman « Et si c'était Noël ? » d'Audrey WIERRE est disponible sur toutes les plateformes numériques, au format e-book ou au format broché et, plus localement, dans les supermarchés Carrefour Market de La Crau, Intermarché de La Farlède et Leclerc d'Hyères.

Vous pouvez également suivre l'actualité d'Audrey via ses réseaux sociaux :  
 Facebook / Audrey-Wierre-auteure  
 Instagram / audrey\_wierre\_auteure  
 Vous pouvez enfin la contacter par mail à l'adresse :  
 audreywierreauteure@gmail.com

## VOTRE MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

### Parution du mensuel de Janvier

En raison des contraintes techniques liées à l'impression de la revue municipale pendant les fêtes de fin d'année, la parution du numéro de janvier sera exceptionnellement décalée au 10 janvier 2022.

### Distribution

Depuis juillet 2020, la distribution du bulletin municipal est effectuée par les services municipaux. Environ 30 agents sont mobilisés chaque mois, afin de couvrir l'ensemble du territoire municipal et d'assurer la distribution des 9 500 exemplaires de votre revue dans toutes les boîtes aux lettres.



### RAPPEL

Vous pouvez consulter le mensuel municipal en ligne sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), rubrique « En 1 Clic ! ».  
 Des exemplaires « papier » supplémentaires sont également à votre disposition à l'Accueil de la Mairie, au Service Communication (situé au rez-de-chaussée du Bâtiment Le Végas) et à l'Office de Tourisme.

# CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

Christian SIMON, Maire de La Crau, Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée et Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Var, présentera ses vœux à la population :

**Dimanche 9 janvier 2022  
à 11h  
à l'Espace Culturel  
Jean-Paul Maurric**

*Cérémonie soumise à la présentation  
d'un pass sanitaire*



# RECENSEMENT DE LA POPULATION

**La prochaine enquête de recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 26 février 2022.**

Même si le virus de la Covid-19 circule encore, la situation sanitaire permet, aujourd'hui, la réalisation de l'enquête de recensement, du fait de la vaccination d'une grande partie de la population et des différentes mesures mises en œuvre.

**Mise en place d'un protocole simplifié et sans contact**

Afin de limiter les contacts, l'agent recenseur distribuera les documents nécessaires dans les boîtes aux lettres des habitants concernés, dès les premiers jours de l'enquête. Des codes de connexion seront systématiquement fournis afin que ceux-ci puissent répondre au questionnaire directement en ligne. En 2020, au niveau national, 62% de la population recensée a utilisé ce mode de réponse.

✓ **Si vous choisissez de répondre par internet**, rendez-vous sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur la rubrique « Répondre en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe indiqués sur la notice remise par l'agent recenseur, pour vous connecter. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

✓ **Si vous ne pouvez pas répondre en ligne**, vous devez remplir lisiblement les questionnaires papier. En cas de difficulté, votre agent recenseur pourra, sur demande, vous aider à les compléter. Vous pouvez ensuite déposer ces questionnaires en Mairie ou les envoyer à la Direction Régionale de l'INSEE. Vous pouvez également les remettre à votre agent recenseur, en convenant d'un rendez-vous.

**Un geste civique et obligatoire**

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de chaque ville et village. Ses résultats sont notamment utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes. Les données issues du recensement servent également à comprendre l'évolution démographique du territoire

# INFOS LOCALES



et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs, de programmes de rénovation des quartiers, de développement des moyens de transport, etc., étant précisé que les informations personnelles sont protégées et ne sont pas conservées lors du traitement des données.

**Votre participation est essentielle. Elle est obligatoire mais représentative avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.**

**Infos :** [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**Christian LESCURE**  
Conseiller Municipal délégué  
au Développement Economique,  
Commerce, Artisanat, Foires  
et Marchés

## DRONES PICTURES PROJECTS



Précédemment directeur d'agence immobilière, Robert ESTEVE a souhaité s'engager dans une nouvelle voie professionnelle et a créé cette entreprise spécialisée en prises de vue par drones, en avril 2021. Il a bien évidemment suivi toutes les formations requises en matière de photo, vidéo et traitement de l'image et dispose des agréments nécessaires (certification d'aptitude de la Direction Générale de l'Aviation Civile et lettre d'accord de la Base Aéronavale d'Hyères).

Vous pouvez faire appel à Drones Pictures Project pour toutes prises de vue, aériennes ou au sol, photo ou vidéo avec montage inclus, pour tous vos projets de communication, de valorisation de biens immobiliers ou d'éléments de patrimoine. L'entreprise peut également intervenir pour filmer tous vos événements (culturels, sportifs, etc.) ou dans le cadre de projets plus techniques, tels que chantiers de rénovation et images d'expertises, que ce soit auprès des particuliers ou des professionnels.

36 Rue du Chèvrefeuille - Tel : 06.700.413.39

Mail : [dronespp83@gmail.com](mailto:dronespp83@gmail.com) - Facebook : Drones Pictures Projects - Site internet : [www.dronespp83.fr](http://www.dronespp83.fr)

## CABINET INFIRMIER

Yannick MALATESTA et Nathalie BONAUD, infirmières libérales, font part du changement d'adresse de leur cabinet. Précédemment situé 4 Avenue du 8 mai 1945, celui-ci est désormais installé au rez-de-chaussée du bâtiment « Le Botticelli », 360 Rue des Chasselas.

Tel : 04.94.33.75.44

## WOODROCK



Fort d'une expérience de plus de 10 ans en aménagement paysager et terrassement, Benoît REBOUL a franchi le pas il y a quatre mois, et a créé sa propre entreprise.

Il vous propose donc des solutions adaptées et globales pour la création de vos jardins, comprenant à la fois les études de besoins et de faisabilité, les travaux de terrassement et d'aménagement, les plantations, l'engazonnement, la mise en place de l'arrosage automatique, etc. Il réalise également l'entretien de vos parcs et jardins tout au long de l'année, de même que tous travaux de terrassement.

Benoît propose par ailleurs des prestations complémentaires de nettoyage et d'entretien des locations saisonnières et résidences secondaires, ainsi que de nettoyage industriel (nettoyage d'ascenseurs notamment).

Il intervient auprès des particuliers et des professionnels sur l'ensemble du département du Var et plus largement, dans un rayon compris entre Nice et Marseille. Il établit les devis gratuitement.

Tel : 07.82.60.35.57

Mail : [contact@woodrock-terrassement.fr](mailto:contact@woodrock-terrassement.fr)

Site internet : [www.woodrockterrassement.fr](http://www.woodrockterrassement.fr)

Facebook : WoodRock Terrassement

Instagram : [woodrock\\_terrassement](https://www.instagram.com/woodrock_terrassement)

## GB BOMB'S – TATIANA

Changement de propriétaire pour ce salon de coiffure situé au rez-de-chaussée de l'Espace Charlotte. Tatiana vous y accueille depuis le mois d'août dernier. Elle vous propose évidemment les prestations classiques de coiffure (coupe, brushing, coloration, etc.), mais est plus particulièrement spécialisée en lissage brésilien et en botox capillaire qui est une technique de soin profond du cheveu. Elle réalise ses prestations sur mesure, en s'adaptant à la demande du client et systématiquement après un diagnostic préalable. Elle travaille par ailleurs en collaboration avec Ilan, coiffeur barbier, qui reçoit la clientèle « Hommes » au sein du salon.

Notons enfin que le salon utilise et propose à la vente une gamme de produits capillaires, créés en France à base de produits naturels et de kératine végétale. Tatiana saura vous apporter les meilleurs conseils concernant ces produits, sachant qu'elle a été formatrice pendant 2 ans pour le compte de cette marque.



Réception avec ou sans rendez-vous, du lundi au vendredi (horaires adaptables et prise de rendez-vous par téléphone, sms ou via Instagram)

Espace Charlotte (parking du supermarché Lidl)

Tel : 07.60.11.04.56

Instagram : tatiana\_bfa\_pro

## FRICHES AGRICOLES

Dans le cadre de la Convention conclue par la Métropole Toulon Provence Méditerranée avec la Chambre d'Agriculture du VAR et la SAFER Provence Alpes Côte d'Azur (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural), afin de dynamiser les espaces agricoles de son territoire, une réunion de sensibilisation à destination des propriétaires de foncier agricole en friche est organisée :

**Vendredi 10 décembre 2021  
À 18h**

**En Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville**

En effet, depuis 2015, la Métropole TPM, soutenue et encouragée par ses communes membres, parmi lesquelles la Commune de La Crau, et en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et la SAFER, s'est engagée dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement économique et de maintien des filières agricoles emblématiques de son territoire. L'un des axes prioritaires de ce partenariat est d'intervenir sur le foncier agricole pour assurer sa pérennisation, sa redynamisation, conforter des

# AGRICULTURE



**Jean-Pierre EMERIC**  
Adjoint au Maire délégué  
à l'Agriculture  
et Conseiller Métropolitain  
Toulon Provence  
Méditerranée

exploitations existantes, mais aussi installer de jeunes agriculteurs. La réunion aura pour objet d'informer les propriétaires concernés sur les possibilités de remise en valeur de ce foncier.

Les propriétaires de foncier agricole en friche recevront prochainement un courrier d'invitation à cette réunion.

A l'issue de la réunion, la Chambre d'Agriculture du Var et la SAFER se tiendront à la disposition des intéressés, afin de répondre à d'éventuelles questions et/ou de leur apporter toute l'aide juridique ou technique dont ils pourraient avoir besoin pour remettre un bien en valeur.





**Paule MISTRE**  
Adjointe au Maire déléguée  
au CCAS et à l'Action Sociale

## DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Pour rappel, la distribution des Colis de Noël pour les Seniors est organisée comme l'année dernière en mode « Drive », ceci afin de limiter au maximum les contacts et regroupements.

Les dates et lieux de retrait ont été définis comme suit :

	Lieu de retrait	Jours de retrait	Horaires
<b>La Moutonne</b>	Parking du Complexe Sportif de l'Estagnol	Mardi 14 décembre	8h30/17h
<b>La Crau</b>	Parking de l'Espace Culturel JP Maurric	Mercredi 15 décembre	

La présentation du ticket d'inscription sera obligatoire pour retirer son colis.

**Infos :** Service Social – 04.94.01.56.80



## BROCHURE DES ANIMATIONS SENIORS



La brochure « Séniors » sera disponible à compter du mercredi 8 décembre 2021. Vous pourrez y retrouver le programme de toutes les animations proposées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), de janvier à juin 2022.

Cette brochure sera à votre disposition :

- ✓ à l'Accueil de la Mairie,
- ✓ au Bureau du CCAS (Mairie Annexe - Boulevard de la République),
- ✓ au Foyer des Anciens,
- ✓ à l'Office de Tourisme.

Vous pourrez également la télécharger sur le site internet de la ville : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)

### A NOTER

Le Foyer des Anciens sera exceptionnellement fermé le vendredi 24 décembre 2021.

## A VOS AGENDAS !

Notez d'ores et déjà les animations seniors prévues pour le mois de janvier 2022 :



**Mardi 11 janvier :**

**Goûter dansant du CCAS - «Galette des Rois»**

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 14h30

**Inscriptions :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

**Infos :** 06.49.51.02.22



**Mardi 18 janvier :**

**Loto du CCAS**

Foyer des Anciens - 14h30

5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons

Lots à gagner : bons d'achat chez les commerçants craurois

## RETOUR SUR... Les animations du mois de novembre



Goûter dansant  
du mardi 9 novembre



Repas « Moules / Frites »  
du dimanche 7 novembre



# CALENDRIER DES RENCONTRES SPORTIVES

Voici le calendrier du mois d'octobre des différentes rencontres sportives prévues « à domicile », concernant les équipes fanions des clubs craurois de sport collectif. N'hésitez pas à venir les encourager !



## US CARQUEIRANNE / LA CRAU FOOT

### Equipe Masculine Régionale 1

**Dimanche 12 décembre**  
USCC – Stade Marseillais Université Club (SMUC)  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

### Dimanche 9 janvier

USCC – Saint Zacharie  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

### Dimanche 16 janvier

USCC – Berre Sport  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h



## US CRAUROISE HANDBALL

### Equipe Féminine Nationale 3

**Samedi 11 décembre**  
US Crauroise HB – AS BTP Nice HB  
Complexe Sportif de l'Estagnol  
18h30

### Samedi 15 janvier

US Crauroise HB – HB Gardéen  
Complexe Sportif de l'Estagnol  
20h30

### Equipe Masculine Nationale 1

**Samedi 4 décembre**  
US Crauroise HB – USAM Nîmes Gard  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30



## RUGBY CLUB HYERES/CARQUEIRANNE/LA CRAU

### Equipe Masculine Fédérale 1

**Dimanche 5 décembre**  
RCHCC – Mâcon  
Stade André VERAN  
(Le Pyanet, Hyères) - 15h  
(*match d'ouverture des Espoirs à 13h30*)

### Dimanche 12 décembre

RCHCC – RCS Rumilly  
Stade André VERAN  
(Le Pyanet, Hyères) - 15h  
(*match d'ouverture des Espoirs à 13h30*)

### Dimanche 16 janvier

RCHCC – US Issoire  
Stade André VERAN  
(Le Pyanet, Hyères) - 15h  
(*match d'ouverture des Espoirs à 13h30*)

# EXCELLENTS RÉSULTATS POUR L'ÉCOLE DES DANSES

La finale nationale du concours de la Confédération Nationale de Danse (CND) a eu lieu à Bordeaux, du 4 au 7 novembre 2021.

Cinq élèves de l'Ecole des Danses avaient décroché leur qualification pour cette compétition lors du concours régional, en juin dernier. Et elles ont particulièrement bien représenté leur école et la Ville de La Crau en obtenant pas moins de trois 1ers Prix nationaux et un 2ème Prix ! Mention spéciale pour Ella DESPRE, qui s'est vue attribuer en outre les Félicitations du Jury, ce qui lui permet d'accéder au Concours International de la CND qui se déroulera les 11 et 12 décembre 2021 à Lucca, en Italie.

### Les élèves récompensées :

- ✓ Ella DESPRE, 1<sup>er</sup> Prix avec Félicitations du Jury en Modern Jazz catégorie 2
- ✓ Alexandra THEYS, 1<sup>er</sup> Prix en Modern Jazz préparatoire et 2<sup>ème</sup> Prix en Classique préparatoire
- ✓ Lola JEANTARD, 1<sup>er</sup> Prix en Modern Jazz catégorie 2



### Marie-Claude GARCIA

Adjointe au Maire  
déléguée aux activités et vie associative sportives

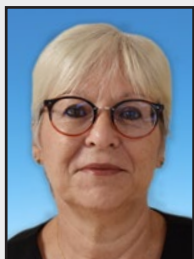
# STAGE DE HAND

L'USC Handball organise un stage durant les vacances de Noël. Ce stage est ouvert à tous les jeunes, filles et garçons, des catégories U9, U11 et U13, licenciés ou non-licenciés.

- ✓ **Dates :** du mercredi 20 au 22 décembre 2021
- ✓ **Horaires :** de 9h à 17h
- ✓ **Lieu :** Gymnase de l'Estagnol à La Moutonne
- ✓ **Tarif :** 65 €  
(1 tee-shirt et goûters offerts)

### Inscriptions :

Fiche d'inscription disponible sur le site internet du club <http://www.uschandball.fr/>, à compléter et à déposer dans la boîte aux lettres du club située au Gymnase du Fenouillet.  
Pour les licenciés du club, inscription directement auprès de l'entraîneur.



**Anne-Marie METAL**

Adjointe au Maire  
déléguée à la transition numérique  
et Conseillère Métropolitaine  
Toulon Provence Méditerranée



**Michèle PASTOREL**

Conseillère municipale  
déléguée à la Petite Enfance

## PETITE ENFANCE RÉNOVATION DE LA COUR DE LA CRÈCHE « LA PETITE PRINCESSE »

La crèche associative avait déjà mis à profit la période du premier confinement, au printemps 2020, pour procéder à la rénovation des sols intérieurs, à la reprise des peintures et au renouvellement de mobiliers et de matériels. L'amélioration constante des conditions d'accueil des tout-petits étant la préoccupation prioritaire du conseil d'administration de la structure associative, les travaux d'embellissement se poursuivent cette année avec la réfection de la cour.

Le point central de cette rénovation est la magnifique fresque qui orne désormais le mur de cette cour. Devenu gris et triste, ce mur a dans un premier temps été remis en peinture par le Service Bâtiment de la Ville. Puis, l'idée a germé de l'habiller d'une jolie fresque, afin d'égayer la cour et de lui donner un nouveau cachet. Vanessa JUGE, Présidente de « La Petite Princesse », a fait appel à Wolfgang, un jeune craurois dont elle connaissait les talents artistiques. Et celui-ci s'est tout particulièrement impliqué dans ce projet d'envergure ! Il a tout d'abord consacré un temps important à la préparation de la fresque. Il était en effet essentiel pour lui que le dessin soit à l'échelle des enfants, mais aussi qu'il dégage un sentiment de calme et d'apaisement. Il a également privilégié l'aspect naturel, sans représentation humaine, et intemporel, afin que le dessin final puisse s'adapter à toutes les saisons. Dans cet esprit, le jeune artiste a proposé une série de dessins préparatoires à l'équipe de la crèche qui a validé le projet définitif.

La phase de réalisation de la fresque en elle-même s'est étendue sur une période de trois semaines environ. Il faut préciser que Wolfgang travaillait cet été en tant qu'animateur de centre aéré. Il consacrait donc ses soirées et ses week-ends à son œuvre. Il n'a pas vraiment compté ses heures, mais il estime entre 30 à 40 heures le temps qu'il lui aura fallu pour achever cette fresque qui s'étend sur 10 mètres de long et environ 2 mètres de hauteur.

Et le résultat est superbe ! La cour est véritablement transformée, pour le plus grand plaisir des enfants. Outre le fait que les animaux de la forêt sont leurs nouveaux compagnons de jeu dans un cadre embelli, l'œuvre qu'ils ont sous leurs yeux au quotidien représente en soi une réelle initiation à l'art pour chacun d'entre eux.

Fin septembre, les travaux de rénovation de l'espace extérieur de la crèche ont continué avec la reprise intégrale de la clôture. D'autres étapes sont à venir, certainement pour l'année 2022, avec la pose d'un nouveau revêtement et, en prévision, la création d'un espace vert afin de pouvoir initier les petits bouts aux joies du jardinage !...

Wolfgang au centre, entouré de Michèle PASTOREL, Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance (à gauche) et de Vanessa JUGE, Présidente de La Petite Princesse (à droite), de l'équipe de la crèche et des enfants



# WOLFGANG

Pour reprendre le titre d'une rubrique du mensuel municipal, ce jeune Craurois a du talent ! Si la fresque qu'il a réalisée à « La Petite Princesse » était son premier projet solo, il n'en est toutefois pas à son coup d'essai ! Il a en effet participé à une première fresque avec un collectif, à l'âge de 14 ans, au Collège du Fenouillet. Depuis sa plus tendre enfance, il est passionné de dessin. Le Festival de la Bande Dessinée de Solliès-Ville a représenté pour lui un véritable déclic et c'est tout naturellement qu'aujourd'hui, il étudie la bande dessinée à Bruxelles, LA capitale du 9<sup>ème</sup> Art. Son rêve, bien évidemment, est de parvenir un jour à éditer sa propre BD. Il a déjà publié quelques planches dans des journaux et travaille sur de nouvelles planches qu'il souhaite finaliser au mieux avant d'éventuellement les proposer à un éditeur. En attendant, les petits craurois accueillis à « La Petite Princesse » peuvent profiter tous les jours de son talent, étant précisé que ce talent, Wolfgang l'a mis bénévolement au service de la crèche, ce qui est à saluer...



Vous pouvez suivre l'actualité de Wolfgang sur son site internet : <https://wolfgangbrunkotaro.wixsite.com/monsie> et sur ses réseaux sociaux [https://www.instagram.com/wolfgang\\_brown/](https://www.instagram.com/wolfgang_brown/)



# VIE ASSOCIATIVE

## UN NOUVEAU PORTAIL DE DÉMARCHES EN LIGNE POUR LES ASSOCIATIONS CRAUROISES

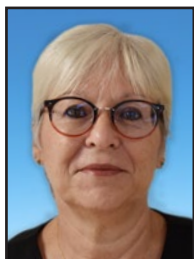
C'est lors de la réunion organisée le 9 novembre dernier en Mairie, que les représentants des associations crauroises ont pu découvrir le nouveau portail internet mis à leur disposition. Ce nouvel outil moderne permet aux bénévoles de réaliser directement en ligne leurs demandes de subventions, tant de fonctionnement que d'investissement. Ces derniers bénéficient ainsi d'une solution technique fiable, accessible à tous 24 heures sur 24, facilitant et simplifiant les démarches de même que le suivi des dossiers. Précisons que, par souci d'harmonisation, il s'agit du même portail que celui proposé par la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

L'accès à cette plateforme s'effectue via le lien mis en place sur la page d'accueil du site de la Ville [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), et est d'ores et déjà opérationnel.

En cas de difficulté liée à l'accomplissement de la démarche en ligne, le Service de la Vie Associative reste bien évidemment à la disposition des associations pour les assister.

**Infos :**  
Service Vie Associative  
04.94.01.56.86





**Anne-Marie METAL**  
Adjointe au Maire  
et Conseillère Métropolitaine  
déléguée à la Propreté,  
aux Déchets  
et aux Espaces Verts

## COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La Commune reconduit son opération de collecte des sapins de Noël en mettant des bennes à la disposition des Craurois. Celles-ci seront installées aux emplacements suivants :

### LA CRAU

- ✓ Parking Jean Natte
- ✓ Parking de Lattre de Tassigny
- ✓ Parking de l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric
- ✓ Rue du Chenin - Résidences Les Maunières
- ✓ Parking de Carrefour Market

### LA MOUTONNE

- ✓ Parking Maréchal Leclerc
- ✓ Parking Francis Blanc (face au stade) - Vieux Chemin d'Hyères
- ✓ Parc de l'Éolienne - Rue de l'Éolienne

**La collecte se déroulera du lundi 27 décembre 2021 au lundi 24 janvier 2022.**

**ATTENTION !** Seuls les sapins « naturels » pourront être déposés dans ces bennes. Les sapins en plastique ou décorés de neige artificielle devront impérativement être rapportés à la déchetterie ou être sortis devant votre domicile à l'occasion de la collecte des encombrants de votre secteur.



## PLANNING DE COLLECTE DES DECHETS PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

### Ordures ménagères et tri sélectif

**Pour les secteurs habituellement collectés le samedi, il n'y aura pas de collecte les samedis 25 décembre 2021 et 1<sup>er</sup> janvier 2022.**

⇒ **Pour la collecte des ordures ménagères, sont concernés les secteurs situés principalement au sud et à l'ouest du territoire** (liste non exhaustive) : Les Goys Fourniers, Les Avocats, Clairval, La Giavys, l'Estagnol, Terrimas, Château Jaune, Les Tassys, Le Plantier, La Roseraie, La Haute Durande, Secteur Mairie, Les Lauriers, Les Pourpres, La Gare, Les Belles Mœurs, Les Tourraches, Les Arquets.

⇒ **Concernant la collecte du tri sélectif (bacs plastiques), sont concernés les secteurs situés principalement à l'est du territoire** (liste non exhaustive) : Les Escudiers, Les Faurys, Les Meissonniers, La Mondrive, Notre Dame, Les Longues, La Gensolenne, La Grassette, Les Mesclances, La Monache, Les Sauvans, Le Collet Long, Le Vallon du Soleil, Les Martins.

### Déchetterie

**La déchetterie sera fermée :**

- ✓ le samedi 25 décembre 2021
- ✓ le samedi 1<sup>er</sup> janvier 2022

Par ailleurs, **elle fermera exceptionnellement à 12h :**

- ✓ le vendredi 24 décembre 2021
- ✓ le vendredi 31 décembre 2021

Elle restera ouverte tous les autres jours (sauf le dimanche) durant la période des fêtes de fin d'année, aux horaires habituels prévus pour le mois de décembre, à savoir : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

### RAPPEL

Particuliers et professionnels, n'oubliez pas de faire votre demande de carte d'accès à la déchetterie avant le 1<sup>er</sup> avril 2022 !

- ✓ Par voie dématérialisée, sur le site : [www.dechetteries.metropoletpm.phaseo.fr](http://www.dechetteries.metropoletpm.phaseo.fr)
- ✓ En remplissant le formulaire disponible sur le site de la ville [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr) ou à l'Accueil de la Mairie (dossier complet à déposer ensuite à l'Accueil de la Mairie)

### Infos :

Pour tout renseignement complémentaire concernant le planning de collecte, vous pouvez contacter :

- ✓ Le numéro vert « Allo Mairie » au 0 800 00 30 24
- ✓ L'antenne de La Crau de la Métropole TPM au 04.94.01.56.84
- ✓ L'Accueil de la Mairie au 04.94.01.56.80

**A noter :** toutes les infos utiles sur le dispositif de collecte des déchets verts et encombrants, le dispositif de collecte du tri sélectif et le fonctionnement de la déchetterie, sont disponibles sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), rubrique « Démarches / Environnement ».

# Les infos du



## MERCREDIS ET VACANCES

### MERCREDIS 3<sup>ème</sup> PÉRIODE

Du mercredi 5 janvier au mercredi 2 février 2022

**Réservations :**  
du mardi 23 novembre au samedi 4 décembre

**Confirmations :**  
du mardi 7 au dimanche 12 décembre

### VACANCES DE NOËL

Du lundi 20 au vendredi 31 décembre

**Réservations :**  
du mardi 23 novembre au samedi 4 décembre

**Confirmations :**  
du mardi 7 au dimanche 12 décembre

Les formulaires d'inscriptions sont téléchargeables sur le site internet [www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com) ou disponibles à l'accueil du JIS depuis le mardi 23 novembre.

## PORTAIL FAMILLES

**Nouvelle Famille**

Vous êtes nouvel arrivant ou vous n'avez jamais participé aux activités de nos structures d'accueil, prenez contact directement avec nous pour vous inscrire.

**Informations**

**ATTENTION**

Pour toute création de compte, cliquez sur "Régénération du mot de passe". Vous ne pourrez à nouveau vous re connecter que le lendemain.

**MAIRIE DE LA CRAU**

Connexion au portail familles

Connexion

MAIRIE DE LA CRAU

Connexion au portail familles

MAIRIE DE LA CRAU

Connexion au portail familles

MAIRIE DE LA CRAU

Connexion au portail familles

Vous pouvez effectuer vos préinscriptions (vacances et mercredis) sur votre espace « portail familles » depuis le site internet du JIS.

### Étape 1 : Inscriptions

Faire votre **demande d'inscription** pour l'activité concernée à chaque période de vacances (Toussaint, Noël, Hiver, Printemps) de la maternelle au CM2 uniquement. Vous recevrez du JIS, un mail d'acceptation pour cette demande. Pour les mercredis, si l'enfant est déjà inscrit, passez directement à l'étape 2

### Étape 2 : Réservations

Dès lors, vous pourrez **saisir vos réservations** journalières pour l'activité concernée. Vous recevrez un nouveau mail avec le détail de votre demande. Durant cette période, vous pourrez modifier vos réservations sur le portail familles.

### Étape 3 : Règlements

Pendant la période de confirmation, vous accédez aux réservations validées par le JIS et pourrez effectuer votre règlement via le portail familles. Lors de cette étape, toute modification doit être sollicitée uniquement par mail à : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

### Attention !!!

**Programme ados :** Pas d'inscriptions sur le portail familles (formulaire d'inscription papier à transmettre au JIS), seuls les règlements sont possibles.

Si vous rencontrez des difficultés dans l'exécution des étapes précédentes, adressez vos questions par mail : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com) ou par téléphone au 04.94.57.81.94

Si vous passez par le portail famille, préciser dans votre demande que celle-ci est destinée au JIS. **Merci de ne pas utiliser le pavé « observation » du portail famille.**

## BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents  
Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

Cinéma Pathé La Garde..... 8,90€

**Nouveau!**

### Accrobranche ECOPARK La Castille (La Crau) :

Adulte 13 ans et plus..... 20,50€  
Junior 7 à 12 ans..... 16,50€  
Enfant 5 à 6 ans et 1,10m..... 11,50€  
Mini-parc 2 à 5 ans..... 5,00€

**Réservation obligatoire :**  
par téléphone au 07.60.29.67.89  
ou sur [ecopark-adventures.com](http://ecopark-adventures.com)

## LE JIS RECRUTE ! SAISON 2021/2022

Pour les petites vacances, titulaires du BPJEPS, BAFD, BAFA, ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent. Déposez votre C.V et lettre de motivation à l'accueil du JIS : « Espace Pluriel »  
Bd de la République - 83260 La Crau  
ou envoyez un mail à : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

## HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS

Lundi et samedi fermé  
Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h  
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Tél : 04 94 57 81 94  
Email : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

Retrouvez nos informations  
sur le site internet :  
[www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com)

# NOËL A LA CRAU



**Christian DAMPENON**  
Conseiller Municipal délégué  
à la programmation et vie  
associative culturelle



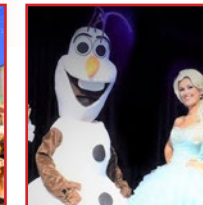
**Emmanuel BIELECKI**  
Conseiller Municipal délégué à  
la programmation festive et vie  
associative événementielle

Malgré un contexte encore incertain, une chose est sûre : cette année, La Crau s'animera à nouveau au rythme des festivités de fin d'année ! Petits et grands pourront ainsi profiter des nombreuses manifestations proposées pour cette occasion : Marché de Noël, concert, spectacles, galas de Noël... mais aussi la traditionnelle arrivée du Père Noël à La Crau et à la Moutonne, sans oublier le feu d'artifice au Parc du Béal !

Nous vous laissons découvrir les principaux rendez-vous qui ponctueront le mois de décembre. Vous pourrez en retrouver tous les détails dans le Guide de Noël 2021 ci-joint.

Joyeux Noël et joyeuses fêtes à toutes et à tous !





## LES PRINCIPAUX RENDEZ-VOUS



### ■ Concert « Beethoven dans tous ses états »

**Vendredi 17 décembre**

Par l'Orchestre symphonique du Conservatoire TPM

### ■ 23<sup>ème</sup> édition du Marché de Noël

**Samedi 18 décembre**

Suivi du spectacle « Fiers à Cheval »  
et de l'Apéro-concert de Noël

### ■ Spectacle « La Légende de la Garganouille »

**Dimanche 19 décembre**

Chansons, magie et ventriloquie  
Gratuit, sur réservation

### ■ L'arrivée du Père Noël au Parc du Béal

**Dimanche 19 décembre**

Déambulations, artistes de rue, fanfare, goûter de Noël, rencontre avec le Père Noël et feu d'artifice

### ■ Spectacle « C'est la Fête ! »

**Lundi 20 décembre**

Comédie musicale sur le thème merveilleux des contes et histoires de notre enfance  
Gratuit, sur réservation

### ■ Spectacle « Mozz Circus »

**Mardi 21 décembre**

Cirque à l'ancienne dans une ambiance burlesque et spectaculaire. Gratuit, sur réservation

### ■ L'arrivée du Père Noël à La Moutonne

**Mercredi 22 décembre**

Spectacle « Comment le Grouinch gâcha Noël »  
Et ateliers, animations, fanfare, goûter et visite du Père Noël

### ■ Spectacle « La Chasse au Trésor d'Olaf »

**Jeudi 23 décembre**

Spectacle musical interactif. Gratuit, sur réservation

### ■ Spectacle « Le Gardien des Bonbons »

**Vendredi 14 décembre**

Un spectacle magique et drôle à savourer en famille  
proposé par le Comité Officiel des Fêtes  
Gratuit, sur réservation

### ■ Réveillon de la Saint Sylvestre

**Lundi 31 décembre**

Proposé par le Comité Officiel des Fêtes à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric, pour clôturer l'année 2021 dans une ambiance chaleureuse et festive !  
Payant, sur réservation

### ■ LES CONCOURS DE NOËL

La Ville de La Crau organise deux concours pour les fêtes de Noël. Ces concours sont gratuits et ouverts à tous les habitants et commerçants craurois :

#### ✓ Concours de crèches provençales

Catégorie 1 : Petites crèches (moins de 1 m<sup>2</sup>)  
Catégorie 2 : Moyennes crèches (de 1 à 3 m<sup>2</sup>)  
Catégorie 3 : Grandes crèches (plus de 3 m<sup>2</sup>)

#### ✓ Concours des illuminations et décorations de Noël

*Les illuminations et décorations doivent être visibles de la voie publique*  
Catégorie 1 : Maison avec jardin ou cour  
Catégorie 2 : Balcons, terrasses, façades ou fenêtres  
Catégorie 3 : Commerces

#### Inscriptions jusqu'au 21 décembre 2021

Bulletin d'inscription et règlement des concours disponibles à l'Accueil de la Mairie et sur [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)  
Les bulletins peuvent être déposés à l'Accueil de la Mairie ou envoyés par mail à l'adresse : [concours-creches@villedelacrau.fr](mailto:concours-creches@villedelacrau.fr)

#### + d'Infos :

**Service Culture & Événementiel**  
**04.94.01.56.80**

## Rapports « développement durable » et « gestion des déchets » adoptés

Le rapport du développement durable 2020, **adopté en conseil métropolitain le 10 novembre dernier**, reprend **toutes les actions menées en interne d'une part, et conduites à l'échelle du territoire d'autre part**, selon cinq finalités :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- La transition vers une économie circulaire.

Cette année, il a fait peau neuve et c'est à travers une nouvelle maquette, avec plus de photos, de zooms etc... qu'il vous est présenté.

**Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets 2020 a lui aussi été approuvé. Il compile les temps forts de l'année ainsi que les indicateurs techniques, économiques et financiers.** Consultables en ligne sur [www.metroletpm.fr](http://www.metroletpm.fr)



MÉTROPOLE  
TOULON  
PROVENCE  
MÉDITERRANÉE

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets 2020

## Ça tourne !



Inauguré le 14 octobre, le **Bureau des Tournages et des Congrès TPM** est situé place Besagne à Toulon. C'est **LE guichet unique permettant d'accompagner les productions dans leur recherche de décors, dans leurs procédures administratives ou dans leurs demandes variées de prestations.** En activité depuis plusieurs mois déjà, **il travaille étroitement avec la Régie Toulon Événements et Congrès qui gère les sujets d'hôtellerie, de restauration et qui propose les artisans ou les prestations spécifiques demandées comme des agents de sécurité, un menuisier ou la location d'un bateau.** Dans les projets à venir, **France 2 tournera les six premiers épisodes de la série télévisée « Marianne » dès janvier 2022, sur le territoire de la Métropole.** L'équipe du Bureau des Tournages recherche près de cinquante décors, comme un commissariat, une salle d'audience, un cabaret, le logement d'une magistrate qui sera interprétée par Marilou Berry. Au-delà de l'attractivité du territoire, cette série et de façon générale **l'ensemble des tournages, génèrent d'importantes retombées économiques sur le territoire.**

À suivre sur Facebook :  
<https://www.facebook.com/BureauDestournagesTPM>



## Régulation de Porquerolles : un bilan positif

Le 6 juillet 2021, Hyères, la Métropole TPM et le Parc national de Port-Cros mettaient en place un dispositif de régulation du nombre de passagers transportés vers Porquerolles, s'appuyant notamment sur la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) de transports maritimes des Îles d'Or 2021-2025 et une charte signée par les principaux bateliers privés desservant l'île. **Le bilan de cette première expérimentation est positif : les mesures mises en place ont eu des résultats rapidement et l'objectif des 6000 passagers transportés par jour à Porquerolles a été atteint. Le dispositif global se poursuivra donc en 2022 avec des mesures complémentaires :** par exemple, une réflexion va être menée pour **élargir le système de régulation** opéré par les bateliers privés à l'ensemble des jours de la semaine ; les bateliers signataires de la charte des bateliers seront identifiés par un logo Parc national de Port-Cros ; les contrôles sur les Navires à Utilisation Commerciale (NUC) et l'échouage sur les plages seront renforcés, etc.

**Cette opération pilote pourrait devenir un modèle pour d'autres territoires en matière de tourisme durable.**

+ d'infos sur [www.metroletpm.fr](http://www.metroletpm.fr)



**Jean-Pierre EMERIC**  
Adjoint au Maire  
et Conseiller Métropolitain  
délégué à l'Aménagement  
du Territoire



## LE POINT SUR... **LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME Point n°10**

### Réunion publique du 18 octobre 2021 et phase d'étude des pièces règlementaires du PLU («zonage», règlement et OAP)

A noter : Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) est en consultation sur le site internet [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), sur la page dédiée à la révision du PLU.

### Réunion publique du 18 octobre 2021 : les orientations du PADD

La deuxième des trois réunions publiques programmées dans le cadre de la concertation publique a eu lieu en Mairie de La Crau, le 18 octobre 2021. Elle avait pour objet la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU.

Pièces maîtresses du plan local d'urbanisme (PLU), les orientations du PADD ont été présentées dans les mensuels municipaux de juillet-août et de septembre 2021. Elles définissent la vision politique dans les divers domaines de l'aménagement du territoire. Le PADD compose ainsi le cadre de référence des actions d'aménagement inscrites dans le futur PLU révisé et établi, conformément à la loi, des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain à l'horizon 2032 (soit une durée de l'ordre de dix ans à compter de l'arrêt du PLU).

La réunion était présidée par Monsieur Christian SIMON, Maire de La Crau et Vice-Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. A ses côtés se trouvaient notamment Monsieur Jean-Pierre EMERIC, Adjoint au Maire et Conseiller Communautaire, qui conduit la révision du PLU dans le cadre de ses délégations, Madame Aurélie MEYER, Directrice du Pôle Planification Territoriale et Projets Urbains de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, les agents de la Direction municipale de l'Aménagement du Territoire et Monsieur Olivier GEVAUDAN, du bureau d'étude MAP Architecture et Urbanisme, chargé des études relatives à la révision du PLU.

Monsieur le Maire a accueilli les participants et exposé le projet communal. Monsieur GEVAUDAN a présenté les orientations du PADD au moyen d'une vidéo-projection. Enfin, un temps d'échanges a eu lieu entre les élus et les participants.

**La prochaine réunion publique aura lieu le jeudi 16 décembre 2021, de 18h30 à 20h30 en Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville. Elle portera sur la présentation des évolutions du dossier réglementaire de la révision du PLU (futurs zonage et règlement).**

# TPM VOUS INFORME...



## Information en continu Concertation publique liée à la révision du PLU

**Information en continu :**  
Retrouvez toutes les informations relatives à la révision du PLU :

- sur la page internet dédié, via le lien : [http://www.villedelacrau.fr/laville\\_PLU\\_revision.html](http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU_revision.html)
- en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme (tél : 04.94.01.56.84).

### **Votre avis compte !**

Les habitants qui le souhaitent sont invités à faire parvenir leurs requêtes ou observations par l'un des moyens à leur disposition (ces moyens sont rappelés sur la page internet précitée), à savoir :

- Sur le registre mis à disposition en mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- Par courrier postal (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel : [mtpm.plu@metropoletpm.fr](mailto:mtpm.plu@metropoletpm.fr) en précisant l'objet : « révision du PLU de La Crau ».

## Le projet de zonage de la révision du PLU

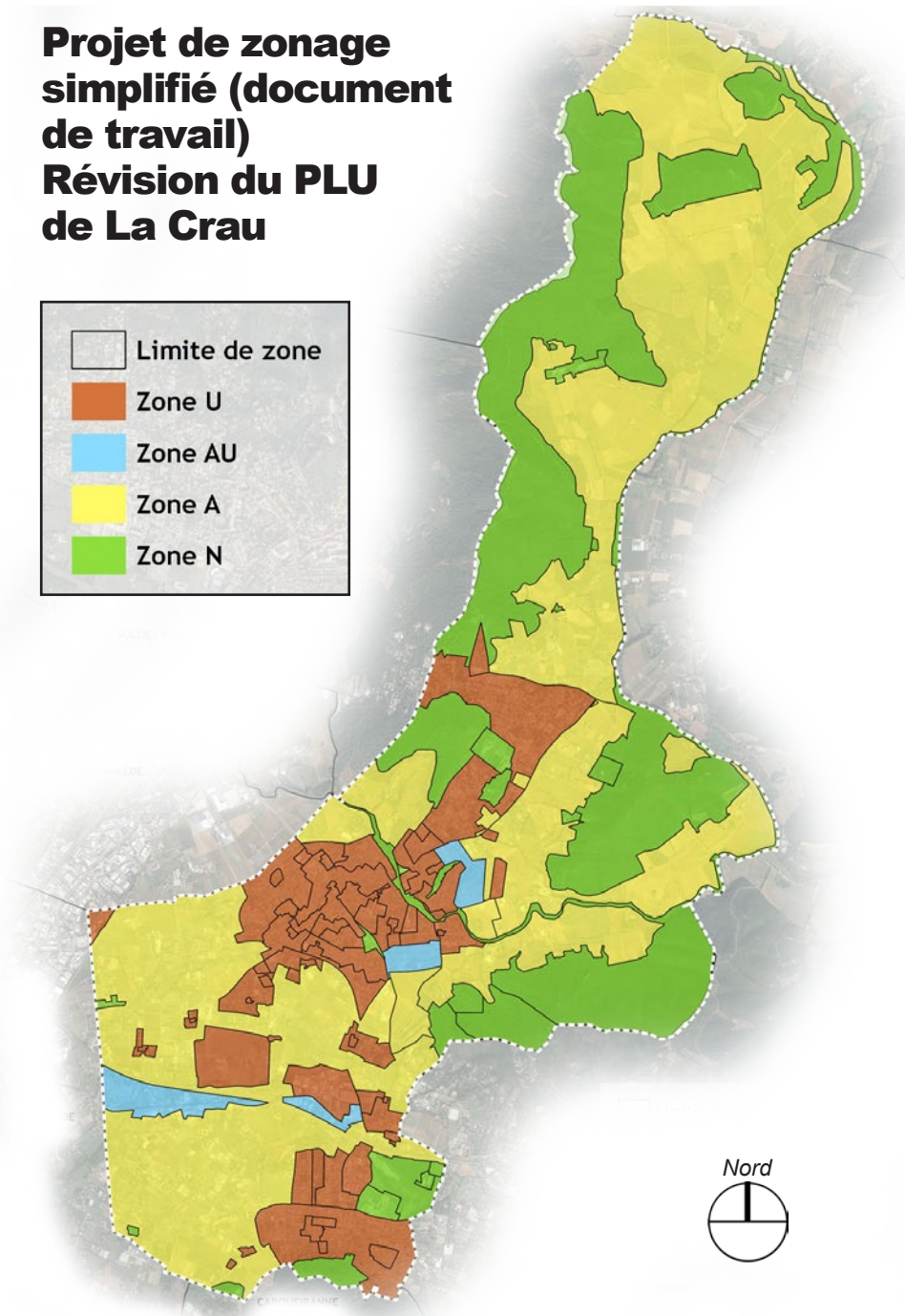
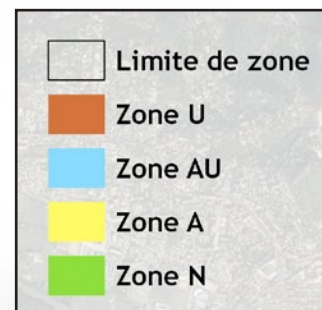
La révision du Plan Local d'Urbanisme se poursuit avec l'élaboration des documents graphiques et du règlement écrit. Ci-dessous nous abordons les enveloppes des différentes zones du PLU tracées sur le projet de « zonage ». Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement écrit seront présentés dans les prochains mensuels municipaux.

Dans le mensuel municipal de septembre 2021, la partie graphique et la partie réglementaire du PLU ont déjà été évoquées. Concernant le « zonage », 4 grands types de zones découpent l'espace communal.

La carte ci-contre présente le zonage pressenti de la révision du PLU de La Crau. Ce document est encore susceptible d'évolutions et il est présenté sous réserve des avis des personnes publiques associées à la révision du PLU.

Les 4 types de zones du PLU		Explications
<b>U</b>	Zones urbaines	Zones déjà urbanisées ou en cours d'urbanisation dans lesquelles les équipements publics existants permettent de desservir les constructions à implanter. Ce sont notamment les centres-villes (La Crau et La Moutonne) et les espaces urbanisés inscrits dans leur continuité mais aussi les pôles d'activités ou de services.
<b>AU</b>	Zones à urbaniser	Zones destinées à être ouvertes à l'urbanisation à court, moyen ou plus long terme. Leur constructibilité est conditionnée à la présence d'équipements suffisants pour les besoins des constructions qui y seront accueillies. Ce sont des extensions futures de l'enveloppe urbaine.
<b>A</b>	Zones agricoles	Zones protégées en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Seules les constructions et installations nécessaires et liées à l'exploitation agricole y sont autorisées. Zone par définition inconstructible, des extensions mesurées des habitations déjà existantes peuvent toutefois y être admises, ainsi que des annexes sous conditions.
<b>N</b>	Zones naturelles	Zones protégées notamment en raison de la qualité des sites, milieux et espaces naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique. Zone par définition inconstructible, elle porte notamment sur les réservoirs de biodiversité et sur les corridors écologiques. Ce sont les massifs boisés, dont le Mont Fenouillet mais aussi les rubans formés par le Gapeau et le Réal Martin.

## Projet de zonage simplifié (document de travail) Révision du PLU de La Crau



# QUESTIONNAIRE

# TPM VOUS INFORME...

Dans le cadre de la concertation publique liée à la révision du PLU, les habitants de La Crau sont invités à compléter le présent questionnaire et à le communiquer avant le 15 janvier 2022 à la Mairie par l'un des moyens suivants :

- en le déposant en mairie de La Crau, au Service de l'Urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- par courrier postal (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel (mtpm.plu@metropoletpm.fr), en précisant l'objet : « QUESTIONNAIRE - Révision du PLU de La Crau » ;
- en le complétant en ligne, via le lien accessible sur [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)

## A - VOTRE VISION DE LA COMMUNE

### A1 - Quelle réponse correspondrait le mieux à votre vision de la commune ? (3 réponses possibles)

- Agréable     Calme     Dynamique     Animée     Sécurisée
- Bien équipée     Ville à la Campagne     Autres, précisez :  
.....  
.....

### A2 - Pourquoi vivez-vous à La Crau ? (3 réponses possibles)

- Pour son cadre de vie (environnement, forêt, campagne, ville à taille humaine)
- Parce qu'il y fait bon vivre. Expliquez : .....  
.....
- Proximité du lieu de travail, raison professionnelle
- Proximité de la famille, d'amis
- Né(e) à La Crau

Dans les prochaines années, quel est votre souhait ?

- Rester à La Crau     Ou quitter la commune

Précisez vos raisons : .....

### A3 - Pour vous l'avenir de la commune passe par : (3 réponses possibles)

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> La valorisation du cadre de vie            | <input type="checkbox"/> La préservation de l'agriculture             |
| <input type="checkbox"/> Le développement des activités économiques | <input type="checkbox"/> La préservation de l'environnement           |
| <input type="checkbox"/> La sauvegarde du patrimoine rural          | <input type="checkbox"/> La diversification du type d'habitat         |
| <input type="checkbox"/> Une meilleure desserte                     | <input type="checkbox"/> La diversification des activités économiques |
| <input type="checkbox"/> L'augmentation du nombre de logements      | <input type="checkbox"/> L'augmentation des équipements publics       |

### A4 - Etes-vous satisfait de l'offre en stationnement sur la commune ? (3 réponses possibles)

Concernant le stationnement automobile :

- Très satisfait     Satisfait     Peu satisfait
- Pas satisfait     Très insatisfait     Sans opinion

Votre avis sur le stationnement des deux roues :

.....

## B - LE CADRE DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT

### B1 - L'environnement de votre commune représente-t-il un atout pour son attractivité ?

- Oui     Non     Sans opinion

### B2 - Selon vous, qu'est-ce qui fait en priorité un bon cadre de vie ? (3 réponses possibles)

- Des espaces publics de proximité (places, espaces verts, jeux...)
- Des espaces agricoles et un environnement préservés
- L'aspect extérieur des constructions (harmonie des matières, couleurs, ...)
- Des quartiers bien reliés entre eux y compris à pied ou en vélo
- Des commerces, écoles, services, ...
- Des loisirs (sport, culture, ...)     Autres : .....

### B3 - Quels éléments du paysage vous paraissent les plus remarquables sur le territoire communal ? (3 réponses possibles)

- Les massifs boisés     Le parc du Béal     Les espaces agricoles
- Les domaines viticoles     Les cours d'eau (Gapeau, Réal Martin, Eygoutier, affluents...)
- Autre(s) : .....



## C - EQUIPEMENTS ET SERVICES

### C1 - Quels sont les équipements et services à améliorer selon vous ?

(2 réponses possibles)

- Les transports en commun       Les voies douces (pour vélos et piétons)  
 Les commerces                       Les équipements publics  
 Les voiries                               Les espaces publics

### C2. Quels équipements manquent à votre avis pour les jeunes ?

(3 réponses possibles)

- Parcs, espaces verts       Aires de jeux       Terrains multisports  
 Centre de loisirs :  Le mercredi       Durant vacances scolaires  
 Salle de loisirs       Médiathèque       Autre(s) : .....  
 Aucun

### C3 - Quels équipements manquent à votre avis pour les séniors ?

- Médiathèque       Parcours santé       Autre(s) : .....  
 Aucun

## D - QUI ÊTES-VOUS ?

### D1 - Composition de votre foyer

- Couple avec enfant(s)     Couple sans enfant     Famille monoparentale  
 Personne seule

### D2. Votre âge :

- 18-25 ans     26-34 ans     35-49 ans     50-64 ans     65-75 ans     +75 ans

### D3 - Vos caractéristiques socio-professionnelles :

- Retraité     Cadre     Employé     Artisan, commerçant, chef d'entreprise  
 Autre(s) : .....

### D4 - Votre ancienneté sur la commune

- Moins d'un an     1 à 5 ans     6 à 9 ans     10 ans et plus  
 Autre(s) : .....

### D5. Nombre de personnes dans votre ménage :

- 1     2     3     4     5     + de 5

### D6 - Dans quel quartier de la ville résidez-vous ? :

.....

### D7 - Dans quelle ville travaillez-vous ? :

.....

### D8 - Nombre de voitures dans le foyer :

- 0     1     2     3     + de 3

### D9 - Nombre de voitures dans le foyer :

- 0     1     2     3     + de 3

### Si vous souhaitez laisser vos coordonnées :

NOM - Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Courriel : ..... Tél : .....

## Merci de votre participation

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la direction «planification territoriale et projets urbains» de la Métropole Toulon Provence Méditerranée dans le cadre de la concertation sur la révision du plan local d'urbanisme de la ville de La Crau. Le destinataire des données est la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Les données seront conservées pendant 120 jours. Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à [mtpm.planification@metropoletpm.fr](mailto:mtpm.planification@metropoletpm.fr)



# RETOUR EN IMAGES

OCTOBRE / NOVEMBRE 2021

Fête de la Sorcière



Cérémonie du 11 novembre à La Moutonne



Cérémonie du 11 novembre à La Crau



Festival  
«Les Z'Accraus du Rire»  
avec Marco Paolo



## 30<sup>ème</sup> GRAND PRIX DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

### RESULTATS 2021

#### Les lauréats PEINTURE

##### ✓ Prix de la Ville de La Crau

##### HUILE - ACRYLIQUE

1<sup>er</sup> prix : Sylvie LASSON «Indien Kayapo»

2<sup>ème</sup> prix : Daniel GIACCHI «Jazz-Band»

3<sup>ème</sup> prix : Gilberte BALBO «Paysage»

##### AUTRES TECHNIQUES

1<sup>er</sup> prix : Danielle POMARES «La corbeille de fruits»

2<sup>ème</sup> prix : Michèle EVAIN «Bellissimo»

3<sup>ème</sup> prix : Mireille-Marie LIEUTAUD «Le dernier cri»

##### ✓ Prix du CCSC

Jean-Louis VERNAY «Scène de chasse»

##### ✓ Prix du Crédit Agricole

Isabelle MOUTTE «Instant câlin»

#### Les lauréats SCULPTURE

##### ✓ Prix de la Ville de La Crau

1<sup>er</sup> prix : Marie-Paule BERDER «S'Carole cancan»

2<sup>ème</sup> prix : Sandrine BENDER «De bonne nature»

##### ✓ Prix du CCSC

Dominique RODRIGUEZ-MARTIN  
«Un petit air de musique»



Les lauréats 2021

# ESPACE D'EXPRESSION

## ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Début novembre, suite à la situation sanitaire incertaine, nous avons voulu, comme citoyens, partager avec vous certains faits qui nous paraissent incontestables sur l'opportunité de la vaccination. Quand vous lirez cet article, la situation aura-t-elle évolué ? Dans quel sens ?

**« Les vaccins sont-ils efficaces » ?** Les pays vaccinés ont vu la pandémie fortement diminuer, et nos hôpitaux sont actuellement occupés à plus de 80% par des personnes non vaccinées. Le vaccin semble donc réduire très fortement les risques d'attraper le Covid, et rend rarissimes les cas graves.

### « Pourquoi plus de 10% de personnes vaccinées attrapent-elles le virus malgré tout » ?

Aucun vaccin (ni médicament) n'est efficace à 100%. Celui-ci a une très forte efficacité (90% ?), mais on sait aujourd'hui qu'il perd en efficacité vers les 6 mois (d'où le rappel proposé).

### « Pourquoi, dans certains pays très vaccinés, la pandémie remonte-t-elle » ?

Ces pays se sont relâchés et ont abandonné trop vite les gestes barrière (masques, lavage des mains...), qui restent indispensables avec l'arrivée des saisons froides. Malgré leur protection, les personnes vaccinées peuvent encore transmettre le virus. Et les non-vaccinés sont encore nombreux.

**« On ne connaît pas les conséquences du vaccin à long terme ».** C'est vrai, mais on ne connaît pas non plus les conséquences du Covid à long terme. Et on sait trop bien les désastres du Covid à court terme, et déjà à moyen terme (« Covid longs »).

### « Beaucoup de personnes ne veulent pas se faire vacciner. Ont-elles raison ou tort » ?

Plusieurs centaines de millions de personnes ont déjà été vaccinées, et les arguments ci-dessus ont forgé notre conviction que le risque est beaucoup plus important avec le Covid (souffrances, morts, séquelles avérées) qu'avec le vaccin (risques craints mais non avérés). Si chacun fait comme il l'entend, heureusement, dans les limites de la loi républicaine, la raison et la réalité des faits doivent à notre avis s'imposer sur certains discours et théories. En espérant une évolution favorable de la situation sanitaire, nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

**Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier**



## DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue à La Crau :

**JEUDI 13 JANVIER 2022**

**De 15h à 19h30**

**Espace Culturel Jean-Paul Maurric**

Cette collecte sera organisée dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

### + d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles  
Tel : 06.21.89.80.91 (M. VAINGUER) Mail : [adsblacrau83@gmail.com](mailto:adsblacrau83@gmail.com)  
Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

## PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

DECEMBRE 2021 / JANVIER 2022

ZONES	DEC.	JANVIER
<b>ZONE 1 :</b> Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 6	Lundi 3
<b>ZONE 2 :</b> La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 7	Mardi 4
<b>ZONE 3 :</b> Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 2	Jeudi 6
<b>ZONE 4 :</b> La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 3	Vendredi 7
<b>ZONE 5 :</b> Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 13	Lundi 10
<b>ZONE 6 :</b> Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 14	Mardi 11
<b>ZONE 7 :</b> Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 9	Jeudi 13
<b>ZONE 8 :</b> Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 10	Vendredi 14
<b>ZONE 9 :</b> Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 <sup>ère</sup> DFL / 22 <sup>ème</sup> BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 20	Lundi 17
<b>ZONE 10 :</b> Les Escudiers	Mardi 21	Mardi 18
<b>ZONE 11 :</b> Les Meissonniers	Jeudi 16	Jeudi 20
<b>ZONE 12 :</b> Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 17	Vendredi 21
<b>ZONE 13 :</b> La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 27	Lundi 24
<b>ZONE 14 :</b> La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 28	Mardi 25
<b>ZONE 15 :</b> Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 23	Jeudi 27
<b>ZONE 16 :</b> Maraval / Montbel	Vendredi 24	Vendredi 28

### + D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), rubrique «Démarches / Environnement»

# AGENDA

## DÉCEMBRE 2021

Port du masque partout et pass sanitaire obligatoire pour les manifestations en intérieur (hors réunions publiques), pour le Marché de Noël et pour l'arrivée du Père Noël à La Crau et à La Moutonne. Attention ! Agenda susceptible de modifications et d'annulations.



### Jeudi 2

#### Sortie du CCAS à l'Etang de Thau

Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus, avec dégustation de coquillages

**Inscription :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

**Infos :** 06.49.51.02.22



### Dimanche 5

#### Célébration de la Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Rendez-vous à l'Hôtel de Ville à 11h pour le départ du cortège vers le Mémorial du parking Jean Moulin



### Du 3 au 5 décembre TELETHON A LA CRAU

Les principaux rendez-vous

#### Vendredi 3 : Soirée Café-théâtre

Avec la compagnie crauroise ART THEA  
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30

Pièce « Mariage et Châtiment »

Comédie de David PHARAO

**Entrée :** 12 € avec gâteaux et boissons compris (gratuit pour les moins de 12 ans)

**Réservations :** du 22 novembre au 2 décembre à l'Office de Tourisme, de 9h à 12h et de 15h à 17h



### Samedi 4 :

#### Grande Soirée du Téléthon

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h  
Repas et spectacle assuré par les écoles de danse crauroises, puis soirée dansante  
Participation des chanteurs Lisa DELPIANO, Renée et Roger LINSOLAS

**Tarif :** 20 € (12 € pour les enfants de moins de 12 ans)

**Inscriptions :** du 22 novembre au 2 décembre à l'Office de Tourisme, de 9h à 12h et de 15h à 17h

### Dimanche 5 : Matinée des Associations

Place Victor Hugo – de 9h à 12h30

Expos ventes, chocolat chaud, animations, etc.

### Dimanche 5 : Course pédestre

Rendez-vous devant le snack «Chez Toine»,  
Place Félix Reynaud à partir de 9h30

Course à pied, à vélo, en skate, rollers, trottinette... Déguisements conseillés !

Collation et récompenses à l'arrivée

**Tarif :** 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

**Inscriptions :** avant la course, devant « Chez Toine », dès 9h30

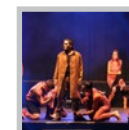
### Dimanche 5 : Grand Loto du Téléthon

Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 15h30  
(ouverture des portes à 14h15)

5 € le carton, 12 € les 3 cartons et 25 € les 7 cartons

De nombreux lots et super lots à gagner !

Tirage au sort de la tombola du Téléthon pendant ce loto



### Mercredi 8 et jeudi 9

#### Spectacle de Noël du CCAS

#### « Les plus belles comédies musicales »

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 14h30

Réservé aux Seniors craurois inscrits

(inscriptions prises en même temps que le Colis de Noël)

# AGENDA

## DÉCEMBRE 2021



### **Vendredi 10** **Réunion Publique** **Friches agricoles**

Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville – 18h  
Réunion de sensibilisation à destination des propriétaires de foncier agricole en friche



### **Samedi 11** **Sortie du CCAS à Aubagne**

Sortie demi-journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus, avec visite du Marché des Santons

**Participation financière :** 13 €

**Inscription :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

**Infos :** 06.49.51.02.22



### **Mardi 14 et mercredi 15** **Distribution des Colis de Noël** **pour les Seniors**

Distribution réalisée en mode « Drive » (uniquement sur présentation du ticket remis lors de l'inscription)

Mardi 14 décembre : Parking du Complexe Sportif de l'Estagnol, de 8h30 à 17h

Mercredi 15 décembre : Parking de l'Espace Culturel JP Maurric, de 8h30 à 17h



### **Mardi 14** **Gala de Noël de l'Ecole des Danses**

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30



### **Mercredi 15** **Gala de Noël du Studio Attitude**

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30



### **Jeudi 16** **Réunion Publique** **Révision du PLU**

Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - de 18h30 à 20h30



**Jeudi 16**  
**Gala de Noël du Studio Ellena**  
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 21h



### **Vendredi 17** **Concert « Beethoven dans tous ses états »**

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30  
Sous la direction de Jean-Louis MAES, l'Orchestre symphonique du Conservatoire TPM rend hommage à Ludwig van Beethoven. Au programme de ce concert : le Concerto n°5 opus 73 – « L'Empereur » (soliste : Anahit SEREKIAN) et la Symphonie n°7 opus 92. Concert gratuit  
**Infos :** Service Culture – 04.94.01.56.80



### **Du 18 au 24 décembre** **C'est Noël !**

#### **Samedi 18 : Marché de Noël**

Centre-ville - de 9h30 à 19h

Idées cadeaux, ateliers, animations, jeux, déambulations et spectacles.

Et en soirée, à partir de 19h sur la Place Félix Reynaud, Apéro-concert de Noël, avec le Chœur du Sud et le groupe Spacesheeps

#### **Dimanche 19 : Spectacle « La Légende de la Garganoille »**

Par Antonin DUPEL  
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 14h30  
Chanson, magie et ventriloquie  
Gratuit, sur réservation

#### **Dimanche 19 : Papa Noël arrive au Parc du Béal !**

A 16h : Début des animations  
A 16h30 : Arrivée du Père Noël  
A 17h : Gôuter de Noël  
A 18h30 : Feu d'artifice

#### **Lundi 20 : Spectacle « C'est la Fête ! »**

Par la C<sup>ie</sup> Show Devant  
Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 18h30  
Comédie musicale sur le thème merveilleux des contes et histoires de notre enfance.  
Gratuit, sur réservation



## Mardi 21 : Spectacle « Mozz Circus »

Par la C<sup>ie</sup> Mozz

Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 18h30  
Spectacle de cirque à l'ancienne dans une ambiance burlesque et spectaculaire  
Gratuit, sur réservation

## Mercredi 22 : Noël à La Moutonne

Place Maréchal Foch

A 14h30 : Spectacle « Comment le Grouinch gâcha Noël » par la Cie La Divine Machine  
Théâtre d'objets, marionnettes et pâte à modeler

De 15h15 à 17h30 : Animations, ateliers créatifs, maquillage, sculpture sur ballon, fanfare  
A 16h : Arrivée du Père Noël  
A 16h15 : Goûter de Noël offert au public

## Jeudi 23 : Spectacle « La chasse au trésor d'Olaf ».

Par la C<sup>ie</sup> Show devant  
Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 18h30  
Spectacle musical interactif : vous devez aider la Reine des Neiges à retrouver Olaf, dans une épopée féérique  
Gratuit, sur réservation

## Vendredi 24 :

### Spectacle « Le Gardien des Bonbons »

Avec le magicien Arlequin

Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 14h30  
Proposé par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau. Un spectacle magique et drôle à savourer en famille. Gratuit, sur réservation

## Vendredi 31

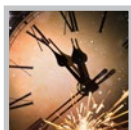
### Réveillon de la Saint-Sylvestre

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 19h30  
Organisé par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau

Spectacle cabaret avec la revue « Végas ! »  
**Tarif :** 100 € par personne (boissons et collons compris)

**Réservations :** lors des permanences à l'Office de Tourisme les mercredi 15, vendredi 17 et mercredi 22 décembre 2021, de 15h à 17h

**Infos :** 07.69.34.83.96



# A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE

## JANVIER 2022



### Dimanche 9

#### Cérémonie de présentation des vœux du Maire

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 11h



### Mardi 11

#### Goûter dansant du CCAS «Galette des Rois»

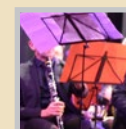
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 14h30  
Réservé aux Seniors de 60 ans et plus  
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement  
Infos : 06.49.51.02.22



### Jeudi 13

#### Collecte de sang

Espace Culturel Jean-Paul Maurric  
de 15h à 19h30



### Vendredi 14

#### Concert du Nouvel An

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30  
Concert gratuit



### Mardi 18

#### Loto du CCAS

Foyer des Anciens - 14h30  
Réservé aux Seniors craurois de 60 ans et plus  
5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons  
Lots à gagner : bons d'achat chez les commerçants craurois

## Naissances

Aymeric MOGUET  
Nassim SAIDI  
Apolline CHOSSON  
Ellie SAUTRAY BOYENVAL  
Automne BRUNET  
Ruben TEXIER  
Léana BRENNEUR  
Alessio LEANDRO  
Lucas LESOSTRI  
Mathéo GUÈS  
Dany BAUERHEIM  
Eliott FLYPO-HUYGHE  
Coleen FLYPO-HUYGHE

## Mariages

Pierre GAZAGNE et Valérie MATHIEU

## Décès

Christian OLLIER  
Claudie MOREAU épouse GLAUME  
Fernand SAUNIER  
Christiane PRIEUR  
Louis CASALTA  
Paul DE PASQUALE  
René CURDY  
Yves BLANC  
René LANTELME  
Yann BRACHET  
Jean ROUX

## PERMANENCES

**Patricia ARNOULD**, Conseillère Départementale du Canton de La Crau, tiendra une permanence en Mairie **le vendredi 3 décembre 2021**, de 10h à 12h.  
Elle recevra sans rendez-vous.

**Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau** (Place Victor Hugo, devant l'église), **le mercredi 22 décembre 2021** de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc.).

## PLANNING DES MARCHÉS DE LA CRAU PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Le marché de La Crau se tiendra normalement les mercredis 22 et 29 décembre 2021, ainsi que le dimanche 26 décembre 2021. En revanche, **il sera exceptionnellement supprimé le dimanche 2 janvier 2022.**

## LISTES ÉLECTORALES 2022 : N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? Pour pouvoir voter lors de ces scrutins, vous devez obligatoirement avoir procédé à votre inscription.

### Comment s'inscrire ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées au choix :

- ✓ Par internet, en utilisant le téléservice proposé par le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ;
- ✓ Personnellement en se rendant en Mairie avec les pièces exigées ;
- ✓ Par un tiers dûment mandaté avec les pièces exigées ;
- ✓ Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669\*02 disponible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), et les pièces exigées.

### Les pièces à fournir

- ✓ Formulaire d'inscription Cerfa n°12669\*02 disponible en Mairie ou en ligne,
- ✓ Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans),
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, électricité, gaz ou téléphone fixe, avis d'imposition).

**Attention !** Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle, et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

## 15-17 ANS : Vous pouvez vous inscrire au Service National Universel (SNU)

Vous êtes lycéen, apprenti, jeune travailleur ou un jeune non scolarisé âgé de 15 à 17 ans, et vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion sociale ? Depuis le 8 novembre 2021, vous pouvez vous inscrire à l'édition 2022 du Service National Universel (SNU). Celui-ci comporte un séjour de cohésion de 2 semaines dans un autre département et une mission d'intérêt général de 84 heures, à effectuer près de chez soi et réparties au cours de l'année qui suit le séjour de cohésion. A l'issue, vous pouvez, si vous le souhaitez, poursuivre une période d'engagement.

**Pour vous inscrire**, rendez-vous sur le site <https://moncompte.snu.gouv.fr/inscription>. Vous aurez besoin d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et de l'accord de votre ou de vos représentants légaux.

### Les séjours de cohésion pourront se dérouler selon le planning suivant :

- ✓ du 13 au 25 février 2022, pour les élèves de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup> ;
- ✓ du 12 au 24 juin 2022, pour les élèves de 2<sup>nde</sup> ;
- ✓ du 3 au 15 juillet 2022, pour l'ensemble des élèves.

Les jeunes non scolarisés, en apprentissage, en emploi ou dans d'autres situations sont concernés par l'ensemble des trois sessions.

**Infos :** [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)

## LES BONNS NUMÉROS

**Mairie :** 04.94.01.56.80  
Télécopie : 04.94.01.56.83  
E-mail : [mairie@villedelacrau.fr](mailto:mairie@villedelacrau.fr)

**Allo Mairie ! :** 0 800 00 30 24

**Police Municipale :** 04.94.01.56.81

**Gendarmerie :**  
17 (urgence)  
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

**Pompiers :** 18

**SAMU :** 15

**Pharmacies de garde :** 3237

**Dentistes de garde :** 0 892 566 766

**SOS Médecin :** 04.94.14.33.33

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC **L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION  
DECHETS - ANIMAL ERRANT  
VOIRIE / ESPACES VERTS -  
INCENDIE / INONDATION  
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans **l'App Store**

DISPONIBLE SUR **Google Play**

**Lors de l'entretien du mois dernier, concernant la Police Municipale, Daniel GUERIN et André MELE nous parlaient des patrouilles de nuit effectuées par la Police Municipale. Voici la suite.**

**Daniel :** Ces patrouilles de nuit étaient menées par un seul garde, ce qui pouvait être dangereux. J'ai mis longtemps à imposer deux agents pour ce travail, ce qui est plus sécurisant. Au cours de ces patrouilles, on a fait pas mal de flagrants délits, notamment sur des tags qui commençaient à proliférer sur les murs de la ville. Le plus souvent, comme sanction, j'obligeais le contrevenant à venir effacer son œuvre, espérant que ça lui ôterait l'envie de recommencer. En plus des patrouilles, il nous arrivait d'effectuer des planques chez les particuliers. Lorsqu'on était prévenus de répétitions d'actes répréhensibles, « Il se passe ça en face de chez moi... », nous nous retrouvions, en planque chez l'habitant pour une nuit, ou plusieurs, des fois une semaine, à guetter derrière une fenêtre d'éventuels méfaits.

Nous faisons aussi office de placiers, étant chargés des emplacements du marché hebdomadaire et de l'encaissement des droits de place. Avec André, nous étions chargés du même travail lors des deux foires annuelles, la foire aux plants en avril, et celle à l'ail au mois d'août.



André MELE et Daniel GUERIN en 2008 devant la mairie.

Ces deux manifestations, très importantes dans la vie du village, demandaient un travail énorme car elles attiraient un grand nombre d'exposants qu'il fallait répartir dans tout le centre-ville. Les stands occupaient toute la longueur de l'avenue Jean Toucas, du carrefour central jusqu'à la place Castellin, la place de l'église, la rue de l'Avenir, aujourd'hui Aspirant Philippe, la rue Renaude, les places des boules et une partie des trottoirs du boulevard. Un jardin de plants recouvrait la place Félix Reynaud, les étals des marchands d'ail envahissaient la place de l'église qui leur était réservée ; au fil des rues, des volailles vivantes attendaient le chaland dans leurs cages, les professionnels se fournissaient en outillage, les ménagères pouvaient acquérir toutes sortes de fournitures domestiques, de vêtements, de la nourriture... Plusieurs centaines de stands transformaient le village en un immense supermarché de plein air où se pressaient les habitants.

Comme aujourd'hui, la circulation était une activité importante de la Police. On effectuait les contrôles concernant les défauts de permis ou autres infractions au code de la route, mais on n'avait pas le droit de sanctionner. Nous avions beaucoup de choses à faire sans posséder les compétences législatives. S'il arrivait qu'on voie un conducteur griller un feu rouge sous notre nez, on ne pouvait pas verbaliser. On rédigeait un rapport qu'on envoyait à la gendarmerie qui se chargeait de la suite à donner. A l'époque, le nombre de véhicules était bien moindre qu'aujourd'hui, mais la circulation était déjà problématique. La plupart des rues et les quatre avenues du centre-ville n'étaient pas encore à sens unique, ce qui fait que les bus qui empruntaient les avenues De Gaulle et Jean Toucas avaient souvent du mal à se croiser. Il n'était pas rare que l'un d'eux doive escalader un trottoir pas forcément très large pour ne pas tout bloquer, ce qui arrivait assez souvent. De plus, les voitures se garaient n'importe où, parfois n'importe comment. Même s'il ne manquait pas de places de parking le long des trottoirs, les gens n'hésitaient pas à se garer sur la place de l'église qui était envahie par les véhicules. Pour y remédier, il a fallu que j'insiste auprès du Maire pour qu'il accepte à contrecœur d'installer du mobilier urbain sur le pourtour pour en interdire l'accès. Dans ce domaine, comme dans tous les autres d'ailleurs, la politique n'était pas de verbaliser, mais de faire en sorte que ça se passe bien. Quand on sortait le carnet de contraventions, les automobilistes nous ba-

lançaient : « Vous me verbalisez ? Mais enfin c'est nous qui vous payons ! » A quoi je répondais : « Au moins, vous voyez que vous ne payez pas pour rien... ». Ce genre de réflexion, je pense que les policiers actuels doivent encore les entendre, ça fait partie du métier.



En 2006, la vénérable 4L de La Police Municipale, qui suscita les moqueries des internautes à propos de sa supposée incapacité à rattraper les puissants véhicules des délinquants, cède la place à sa remplaçante, une Renault Kangoo.



En 2009, de gauche à droite : Stéphane FERRERI, Jean-Christophe MADRU, Christian SIMON, Daniel GUERIN, André SUZZONI, Sandrine BONGIOVANNI et Fabrice DAVID

# AU MENU DE LA CANTINE

## RESTAURATION SCOLAIRE



du 29 novembre au 3 décembre

### Lundi *Menu végétarien*

- Endives aux pommes vinaigrette  
*Salade hollandaise \**
- Friand au fromage
- Petits pois **BIO**
- Panna cotta au chocolat  
*Panna cotta au caramel \**

### Mardi

- Blanquette de veau **LR**
- Riz pilaf
- Fraidou / Coulommiers \*
- Corbeille de fruits **BIO**

### Judi

- Frisée aux lardons  
*Mescluns croûtons miel fêta \**
- Jambon blanc **LR**
- Chou-fleur en gratin
- Fourme d'Ambert / Emmental français \*
- Bananouil **CHEF**

### Vendredi

- Velouté de potiron et carottes
- Filet de hoki à la béarnaise
- Boulgour pilaf **BIO**
- Yaourt fermier Panaches  
*Yaourt fermier nature \**
- Corbeille de fruits **BIO**

du 6 au 10 décembre

### Lundi

- Soupe aux vermicelles
- Braisé de paleron **VF**
- Légumes pot-au-feu
- Saint-Nectaire **BIO** / Tomme de pays \*
- Corbeille de fruits **BIO**

### Mardi

- Betteraves **BIO** / Haricots verts en salade \*
- Cassoulet toulousain
- Petit moulé ail et fines herbes  
*Montboissier \**
- Corbeille de fruits

### Judi

- Radis beurre / Carottes râpées \*
- Filet de colin meunière et citron
- Haricots verts
- Semoule au lait

### Vendredi

- Salade verte  
*Endives aux pommes et noix \**
- Tartiflette **CHEF**
- Compote de pommes **BIO**  
*Compote de poires \**

du 13 au 17 décembre

### Lundi

- Carottes râpées et mimolette **BIO**  
*Salade hollandaise \**
- Tajine d'agneau **VF** **CHEF**
- Semoule aux petits légumes
- Yaourt sucré **BIO** / Yaourt vanille \*

### Mardi *Menu végétarien*

- Pizza au fromage
- Quenelles natures franc-comtoises
- Epinards à la crème
- Corbeille de fruits **BIO**

### Judi *REPAS DE NOËL*

- Salade gourmande au saumon fumé
- Emincé de dinde sauce champignons **LR**
- Christmas star
- Tomme de Provence
- Bûche au chocolat et caramel  
et chocolat Matyasy

### Vendredi

- Filet de lieu sauce aurore
- Riz créole **BIO**
- Assortiment de fromages et laitages
- Corbeille de fruits

du 18 décembre au 2 janvier 2022

# VACANCES DE NOËL

- BIO** Produit Bio
- LR** Label Rouge
- VF** Viande / Volaille Origine France
- CHEF** Recette du Chef
- \* 2<sup>ème</sup> choix  
(Ecoles Élémentaires uniquement)



Attention !  
Ces menus sont susceptibles de modifications  
en fonction des disponibilités des produits et  
des propositions des producteurs locaux

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



## INFOS LEGALES

**La Crau, une ville à la campagne**  
Décembre 2021  
Dépôt légal : janvier 1993  
Directeur de publication : M. Christian SIMON  
Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau  
Création graphique : Mairie de La Crau  
Impression : Print Concept  
Distributeur : Mairie de La Crau  
Imprimé à 9500 exemplaires